

N° 6686²

CHAMBRE DES DEPUTES

Session extraordinaire 2013-2014

PROJET DE LOI

modifiant l'article 6, paragraphe 1 de la loi modifiée du 20 avril 2009 relative à la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux

* * *

AVIS DE LA CHAMBRE DES SALARIES

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES SALARIES
A LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT**

(4.4.2014)

Madame la ministre,

Par courriel du 3 avril 2014, vous avez soumis le projet de loi sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le projet sous rubrique n'appelle pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veillez agréer, Madame la ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

Le Directeur,
Norbert TREMUTH

Le Président,
Jean-Claude REDING

